

## TAD du Haut-Var

→ Une **ligne virtuelle** qui propose un itinéraire et des horaires prédéfinis, mis en route en cas de réservation :

Entraunes → Saint-Martin d'Entraunes → Villeneuve-d'Entraunes → Guillaumes → Daluis → Puget-Théniers

### Mercredi\*

- départ d'Entraunes à 7h30 et 14h00
- départ de Puget-Théniers à 11h30

### Vendredi scolaire, veille de jours férié et de vacances

- départ de Puget-Théniers à 16h15

→ Une **desserte zonale** qui permet d'effectuer le trajet de son choix parmi les communes définis :

Entraunes - Saint-Martin d'Entraunes - Guillaumes  
Villeneuve d'Entraunes - Châteauneuf d'Entraunes  
Sauze - Daluis - Péone Village

### Mardi et jeudi\*

- entre 7h30 et 12h30

### Samedi et dimanches de foire à Guillaumes

- entre 8h00 et 12h00 ou entre 14h00 et 18h00

\* sauf jours fériés



Service accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

Pour réserver votre TAD, appelez ...

**0800 \$6.0%**\*   
du lundi au samedi de 8h00 à 19h45

ou rendez vous sur [www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

# Le Transport à la demande sur réservation

L'offre complémentaire souple et modulable du réseau de bus **LIGNES D'AZUR**

## Les règles d'usage

- ➔ Appelez le **0800 06 01 06** pour vous inscrire du lundi au samedi, **de 8h00 à 19h45**.
- ➔ Réservez au plus tard la veille\* de votre voyage **avant 16h45**.  
\* le vendredi précédent pour un déplacement le lundi
- ➔ Réservez directement sur [www.departement06.fr](http://www.departement06.fr) rubrique "vous déplacer" puis "transport à la demande" ou en appelant le **0800 06 01 06** (lundi au samedi)
- ➔ Présentez vous **5 minutes à l'avance** à l'arrêt
- ➔ Prévenez le **0800 06 01 06** en cas de retard
- ➔ **Annulez** votre réservation en cas d'empêchement (*par internet ou par téléphone...la veille*)  
*Au delà de 2 annulations non signalées dans le mois, le TAD vous sera temporairement refusé*

### Le service de transport à la demande est collectif :

il pourra vous être proposé un horaire adapté en fonction des autres réservations et de la disponibilité du véhicule.

Les courses à l'intérieur d'un même village seront refusées ainsi que celles pouvant être réalisées par une ligne régulière ou scolaire

**Tarif pour 1 trajet : 1,50 €** (Ticket simple ou Ticket Azur)



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES